

Monsieur  
Philippe Sordet  
Chef de service  
Service de l'économie et du tourisme  
Rue Caroline 11  
1014 Lausanne

Lausanne, le 17 décembre 2002  
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2002\POL0256.DOC  
ALM/fkr

*Consultation fédérale portant sur le projet d'Ordonnance sur la protection contre les nuisances sonores et les rayons laser lors de manifestation*

Monsieur le Chef de service,

Nous avons bien reçu le dossier cité en titre et vous remercions de nous consulter à ce sujet. Aucun des quelques (rares) membres de la CVCI potentiellement intéressés par le sujet n'a répondu à notre sollicitation. Ce qui nous donne à penser qu'ils n'ont pas d'objection à formuler à l'encontre de ce projet.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Chef de service, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Jean-Luc Strohm  
Directeur

Alain Maillard  
Directeur adjoint